



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	7	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2023, le 12 Décembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. CHENAULT Yohann, Adjoint, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 05/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/12/2023.

Présents : M. CHENAULT Yohann, Adjoint, Mme ASSELIN Caroline, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. PELLETIER Laurent, M. FRAPPIN Christophe, M. FRANCAERT Jean-Luc

Excusé ayant donné procuration : M. BAUNARD Dominique à M. CHENAULT Yohann

Excusé : M. POISSON André

Secrétaire de séance : Mme GEINDREAU Sabine

D2023_52 – Demande de subvention pour un logiciel " cimetière "

Le 1^{er} Adjoint au Maire propose au Conseil Municipal d'investir dans l'utilisation d'un logiciel " cimetière " pour se mettre en conformité avec la loi. Cette prestation permet l'enregistrement de l'ensemble des concessions dans le logiciel, le scan des dossiers, la conception d'un règlement du cimetière l'assistance juridique et réglementaire, la cartographie du cimetière, ...

Il présente le coût de l'investissement et du contrat de services de l'entreprise LogiPlace :

– Contrat de services annuel	180,00 HT	216,00 TTC
– Paramétrages Logicim	1 838,50 HT	2 206,20 TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **accepte** le devis de l'entreprise LogiPlace qui s'élève à 2 018,50 € HT.
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à cet achat.
- **sollicite une subvention** du Conseil Départemental la plus élevée possible au titre de l'aide aux communes à faibles population.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 15/12/2023

Le 1^{er} Adjoint au Maire,

M. CHENAULT Yohann,

Le secrétaire de séance,

Mme GEINDREAU Sabine




